



**INSTITUT DE PSYCHOLOGIE**

**CENTRE HENRI PIERON**

71 avenue Édouard Vaillant - 92 774 Boulogne-Billancourt

**MASTER 2**

**SHS - MENTION PSYCHOLOGIE**

**SPECIALITE R & P**

**Psychologie sociale :  
gestion des menaces sociales et environnementales**

**RESPONSABLE DE LA SPECIALITE**

**Pr. Farzaneh PAHLAVAN**

**Laboratoire de Psychologie Sociale : Menace & Société**

**LPS - EA 4471**

**Bureau : 5020      Téléphone : 01 55 20 58 73  
e-mail : farzaneh.pahlavan@parisdescartes.fr**

**Directrice des études**

**Eugénia RATIU**

**Bureau : 3042      Téléphone : 01 55 20 58 91  
e-mail : eugenia.ratiu@parisdescartes.fr**

**ANNEE UNIVERSITAIRE  
2014 - 2015**

## PRESENTATION DE LA SPECIALITE DE MASTER PSGMSE

La spécialité « Psychologie Sociale : Gestion des Menaces Sociales et Environnementales » se propose de fournir aux étudiants, futurs psychologues sociaux, des outils d'analyse théoriques et méthodologiques pour guider leurs pratiques professionnelles et contribuer à la **gestion des menaces** et à leur **transformation en défis**. Cette spécialité offre aux étudiants la possibilité de se former par la recherche soit dans la perspective d'une orientation professionnelle soit dans la perspective d'une orientation en formation doctorale.

Cette spécialité novatrice correspond au contexte sociétal actuel et offre donc des **possibilités d'insertion professionnelles multiples et concrètes**. Les diplômés peuvent s'insérer dans des structures variées en tant que chargé de missions, chargé d'études, consultant, formateur, au sein des :

- Collectivités territoriales (e.g. municipalités) et administrations publiques (e.g. ministères)
- Entreprises publiques et privées (SNCF, RATP, VEOLIA, l'Oréal...)
- Bureaux d'études et Cabinets conseil
- Associations et ONG, etc.

ou/et en tant qu'enseignant-chercheur et chercheur pour intégrer :

- l'Enseignement supérieur
- les Instituts et les organismes de recherche (CNRS, INRETS, CEMAGREF, CSTB,...),

Cette spécialité de Master offre donc une professionnalisation large : intervention au niveau des individus, des groupes, et des collectivités pour gérer des vulnérabilités sociales et environnementales au quotidien.

L'originalité de notre formation, **unique en France**, repose sur la réponse qu'elle apporte à la demande sociétale et aux besoins aussi bien des individus que des groupes. La prise en compte de la menace est pertinente lorsqu'il est question d'étudier et de gérer des situations caractérisées par l'incertitude, l'ambiguïté, l'instabilité et la pression temporelle. Dans une dynamique sociale, la notion de **menace** est intrinsèquement liée à celle de **défi** qui renvoie, au contraire, au sentiment de pouvoir faire face avec succès aux événements par un processus de régulation individuelle et collective.

**En phase avec les enjeux sociétaux actuels** – crise économique, incivilités, délinquance, problèmes de santé publique, sécurité nucléaire, changements climatiques, etc. – la Psychologie sociale offre un cadre de réflexion scientifique socialement utile. Depuis ses origines, la spécificité de la Psychologie sociale tient au regard qu'elle porte sur l'interface Homme-société en réaffirmant l'articulation entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. L'articulation entre la recherche et l'enseignement est donc fondamentale pour former les futurs psychologues sociaux sollicités pour **répondre d'une manière pertinente à la demande sociétale en appliquant leurs connaissances théoriques et méthodologiques**.

### Connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation

Les compétences générales et spécifiques attendues à l'issue de la formation sont en étroite connexion avec les enjeux sociétaux actuels et visent à assurer une bonne insertion professionnelle des étudiants de la spécialité, aussi bien en tant que psychologue qu'en tant que chercheur.

#### Compétences générales

- Autonomie et planification du travail en fonction des objectifs fixés ;
- Utilisation des outils de communication en adéquation avec la situation et/ou le(s) interlocuteur(s) ;
- Démarche d'analyse de la demande du commanditaire et procédure de réponse à l'appel d'offre ;
- Approche scientifique, esprit critique et respect de la déontologie et de l'éthique dans l'exercice professionnel.

#### Compétences professionnelles spécifiques

- **Savoir analyser les situations et établir un diagnostic** concernant les menaces et les risques à partir de la dynamique des facteurs contextuels (sociaux et environnementaux) et de l'identification des dysfonctionnements. Constituer un corpus documentaire, rédiger et diffuser des notes de synthèse, réaliser un « état de l'art » sur une problématique donnée.

- **Savoir proposer et conduire des interventions adaptées** (prévenir, remédier ou accompagner le changement et/ou les situations d'incertitude) auprès des acteurs institutionnels, des différentes catégories de public et des partenaires sociaux.
- **Savoir mobiliser ses compétences méthodologiques**, élaborer et mettre en œuvre les outils, les méthodes et/ou les protocoles pour la production et l'analyse des données (enquêtes, entretiens, observations, focus-groupes, parcours commentés, expérimentation...)
- **Savoir mener l'évaluation des interventions**, construire des indicateurs d'évaluation adaptés et communiquer son savoir-faire et les résultats de l'étude ou de l'intervention.

### **Objectifs propres à la formation**

La spécialité a pour **double vocation** la formation des étudiants :

- aux métiers de chargé(e) d'étude ou de mission et/ou de conseiller en analyse et gestion des menaces et des risques sociaux et environnementaux ;
- à la recherche fondamentale et appliquée dans le champ des menaces sociales et des risques environnementaux.

Cette double vocation vient souligner notre souhait de concrétiser et de renforcer les liens entre la recherche et l'intervention professionnelle

### **Adossement à la recherche**

La spécialité « Psychologie Sociale : Gestion des Menaces Sociales et Environnementales » est adossée au **Laboratoire de Psychologie Sociale : Menace & Société** qui fait partie de l'École doctorale « Cognition, Comportements, Conduites Humaines » (ED 261) de l'Université Paris Descartes. Les membres de ce laboratoire partagent une **expertise** sur le concept de «**Menace** » et des **compétences de recherche reconnues au plan national et international** en termes d'analyse des processus de régulation (cognitive, affective et comportementale) des menaces sociales et environnementales. Cette expertise fait écho à une demande sociétale indéniable et notre spécialité constitue ainsi une réponse par la formation de professionnels et de chercheurs éclairés à l'analyse et à la gestion des menaces.

### **Adossement aux milieux socio-professionnels**

La spécialité « Psychologie Sociale : Gestion des Menaces Sociales et Environnementales » offre aux étudiants la possibilité de se former par la recherche à la fois sur le plan théorique et méthodologique afin de pouvoir s'insérer dans différents secteurs d'activité. De nombreux professionnels du secteur privé et public interviennent dans la formation des étudiants et les accueillent en tant que stagiaire au sein de leur établissement. Leur participation sous la forme de cours-conférences permet l'intégration de la dimension pluridisciplinaire des contextes de pratiques professionnelles spécifiques. Ces professionnels apportent leur expertise dans leurs domaines d'exercice et facilitent l'insertion professionnelle des étudiants de cette spécialité sous la forme de stages de longue durée voire d'une première embauche.

### **Publics concernés**

Le public concerné par cette offre de formation relève :

- des étudiants titulaires d'une Licence en Psychologie ou équivalent, pour l'accès en M1,
- des étudiants titulaires d'un Master 1 en Psychologie ou équivalent, pour l'accès en M2.

### **Modalités d'accès**

L'accès en M1 pour les étudiants fera l'objet d'un contingentement par spécialité et d'une procédure d'examen des dossiers et d'un entretien éventuel afin de respecter la cohérence du système LMD.

L'accès en M2, pour les étudiants ayant obtenu le M1 de cette spécialité est de droit mais conditionné par le nombre d'inscriptions dans ce master qui est limité à trois. Pour les autres candidats ayant obtenus leur M1 dans une autre spécialité ou au sein d'autres établissements, le Jury d'admission de la spécialité évaluera la pertinence du dossier et formulera un avis favorable ou non quant à leur candidature. Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme étranger (Licence pour l'accès en M1 et Master1 pour l'accès en M2) seront soumis à l'autorisation de la Commission pédagogique du Master.

# Calendrier Universitaire 2014 – 2015

*Réunion de pré-rentree : le LUNDI 15 Septembre 2014 à 15h30 en salle 3018.*

## 1<sup>er</sup> Semestre

**Début des cours la semaine du 22 septembre 2014**

**La semaine du 27 octobre 2014 est réservée aux travaux personnels des étudiants.**

**VACANCES de Noël** : du samedi 20 décembre 2014 au soir au lundi 5 janvier 2015 au matin

## 2<sup>ème</sup> Semestre

**Début des cours la semaine du 26 janvier 2015**

**La semaine du 23 février 2015 est réservée aux travaux personnels des étudiants.**

**VACANCES de Printemps** : du samedi 18 avril 2015 au soir au lundi 4 mai 2015 au matin

## **SECRETARIAT PEDAGOGIQUE de la spécialité**

Bureau 2053 (2ème étage)  
Mme Laura GERMON  
Tél. : 01 55 20 59 14

## **BUREAU DES STAGES**

Bureau 2048 (2ème étage)  
Tél. : 01 55 20 57 55  
Consulter le site : <http://www.psychologie.parisdescartes.fr/STAGES/Presentation-et-contacts>

## **BIBLIOTHEQUE**

### **Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres - au sous-sol**

Lundi au Vendredi : 09h - 19h30

Samedi : 10h00 – 17h00

**IMPORTANT** : Si vous venez d'une autre université que Paris Descartes, des séances de formation à l'usage des ressources documentaires et bases de données informatisées sont organisées en début d'année. Prendre contact avec les personnels de la Bibliothèque : [bibliothequepieron@parisdescartes.fr](mailto:bibliothequepieron@parisdescartes.fr)

## **TESTOTHEQUE**

**Consultation et conseils d'utilisation – au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite, tél. 01 55 20-59 81**

## **ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)**

L'Université Paris Descartes met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel.

Après avoir effectué votre 1 <sup>ère</sup> inscription à Paris Descartes, <b>vous devez impérativement activer votre compte mail étudiant</b> car certaines informations vous seront adressées par ce moyen.
---

Le Diplôme de Master doit être obtenu en **DEUX ans**.

Une **dérogation** peut être accordée aux étudiants justifiant d'une activité salariée à mi-temps au minimum, de graves problèmes de santé ou de certains cas particuliers (sportif de haut niveau, congé parental, ...).

**La demande et les justificatifs doivent être adressés au courant de mois de novembre 2014.**

**Le redoublement du M2 n'est plus automatique et se fait uniquement sur autorisation du jury de master.**

### **Pour obtenir le diplôme de Master 2, vous devez valider :**

#### 1<sup>er</sup> SEMESTRE

- **4 UE obligatoires**
- **2 UE obligatoires à choix (1 UE choisie parmi les 2 proposées)**
- **UE obligatoire Stage (1 ECUE choisi parmi les 2 proposés)**
- **UE obligatoire Recherche (1 ECUE choisi parmi les 2 proposés)**

#### 2<sup>ème</sup> SEMESTRE

- **3 UE obligatoire dont une à choix (1 UE choisie parmi les 2 proposées)**
- **UE obligatoire Stage (1 ECUE choisi parmi les 2 proposés)**
- **UE obligatoire Recherche (1 ECUE choisi parmi les 2 proposés)**

# Structure des enseignements

## M2 - 1<sup>er</sup> SEMESTRE

Spécialité « Psychologie sociale : gestion des menaces sociales et environnementales »

UE N°	ECTS	coefficient	RESPONSABLE	CODE/ INTERVENANT	VOLUME HORAIRE CM / TD	INTITULÉ
UE1	5	5	<b>F. PAHLAVAN</b>	<b>ANEM</b>		<b>MENACES : ANALYSE, NIVEAUX EXPLICATIFS, THÉORIES &amp; CONCEPTS</b>
			F. PAHLAVAN	B. Sanitioso F. Pahlavan	18H CM 18H TD	Niveaux d'analyse, théories et concepts de psychologie sociale
UE2	5	5	<b>B. SANITIOSO</b>	<b>REGU</b>		<b>REGULATION</b>
			B. SANITIOSO	B. Sanitioso	9H CM	Auto régulation face aux défis et menaces
			G. COUDIN	G. Coudin	9H CM	Régulation motivationnelle : Perspective temporelle
			S. KRAUTH-GRUBER	S. Krauth-Gruber B. Subra	9H CM	Régulation émotionnelle dans différents contextes de menace
		F. PAHLAVAN	F. Pahlavan	9H CM	Régulation comportementale dans différents contextes de menace	
UE3	4	4	<b>E. RATIU</b>	<b>ECAP</b>		<b>ENVIRONNEMENT : CHAMPS D'APPLICATION</b>
			E. RATIU	E. Ratiu Intervenants	9HCM 9H TD	Environnement urbain : espace privé, espace partagé
			E. RATIU	E. Ratiu Intervenants	9H CM 9H TD	Environnement naturel : fascination et risques
	4	4	<b>F. ISEL &amp; T. ALEXOPULOS</b>	<b>AD2A</b>	18H CM 18H TD	<b>ANALYSE DE DONNEES AVANCEE A</b>
UE4	4	4	<b>S. CAILLAUD</b>	<b>METH</b>		<b>METHODES</b>
			G. COUDIN	G. Coudin	9H CM 9H TD	Méthodes d'investigation qualitatives
			E. RATIU S. CAILLAUD	E. Ratiu, S. Caillaud et Intervenants	9H CM 9H TD	Méthodes d'intervention
	4	4	<b>G. BORST</b>	<b>OM2R</b>	18H CM 18H TD	Méthodes de recherche empirique comportementale
UE5	6	6	<b>F. PAHLAVAN</b>	<b>STS3</b>		<b>STAGE</b>
	2	2		<b>STP2</b>	18H	Professionnalisation (Atelier SOFIP)
	4	4	1 ECUE AU CHOIX parmi les 2 proposés	<b>STIP</b>	2H	Suivi individuel de stage professionnel
				<b>STIR</b>	2H	Suivi individuel de stage de recherche
	6	6	<b>F. PAHLAVAN</b>	<b>RCS3</b>		<b>RECHERCHE</b>
UE6				<b>RCRB</b>	2H	TD recherche bibliographique et méthodologique
	6	6	1 ECUE AU CHOIX parmi les 2 proposés	<b>RCIP</b>	2H	Suivi individuel de mémoire professionnelle et rapport intermédiaire
				<b>RCIR</b>	2H	Suivi individuel de mémoire de recherche et rapport intermédiaire

## *Filière recherche & Filière professionnelle*

### **UE obligatoires :**

*L'objectif de ces UE, qui s'inscrivent dans la logique d'un approfondissement des connaissances selon l'orientation Recherche/Professionnelle, consiste à présenter aux étudiants d'une part les outils d'analyse conceptuelle des menaces avec un accent mis sur les processus de régulation psychosociale et d'autre part les méthodes en prenant comme exemple d'application le champ de l'environnement.*

### **ANEM - MENACES : ANALYSE, NIVEAUX EXPLICATIFS, THÉORIES & CONCEPTS**

**(Resp. F. PAHLAVAN & B. SANITIOSO)**

Cette UE vise un approfondissement et un élargissement des connaissances acquises en M1. Son objectif pédagogique consiste à présenter aux étudiants la richesse que représentent dans l'explication d'un phénomène les différents regards théoriques et conceptuels développés notamment par la Psychologie sociale et par la psychologie environnementale.

- « Analyse et explication des menaces à différents niveaux de fonctionnements psychologiques » - (F. Pahlavan)
- « Menace : concept multidimensionnel » - (B. Sanitioso)

### **REGU - REGULATION**

**(Resp. B. SANITIOSO)**

Cette UE est un approfondissement des connaissances acquises en M1. Elle met en perspective les travaux les plus récents sur la motivation, les émotions, la cognition, l'agression et les situations de crise et de menaces. Elle vise à donner une grille de lecture et d'analyse permettant l'établissement sur les potentialités de changement d'un individu, d'un groupe et des relations intergroupes. Les différents thèmes présentés sont les suivants :

- « Autorégulation face aux défis et menaces » - (B. Sanitioso)
- « Régulation motivationnelle : Perspective temporelle » - (G. Coudin)
- « Régulation émotionnelle dans différents contextes de menace » - (S. Krauth-Gruber ; B. Subra)
- « Régulation comportementale dans différents contextes de menace » - (F. Pahlavan)

### **ECAP - ENVIRONNEMENT : CHAMPS D'APPLICATION**

**(Resp. E. RATIU)**

L'objectif de cette UE est la maîtrise des modèles explicatifs du caractère paradoxal de l'élément naturel et de l'émergence des conflits territoriaux. Les compétences visent les moyens d'identification des facteurs de risques spécifiques aux éléments naturels et le repérage et l'action en matière de conflits de coprésence socio-spatiale urbaine. Les champs d'application seront présentés à partir d'exemples d'études et d'interventions.

- « Environnement urbain : espace privé, espace partagé » (Resp. E. Ratiu ; Intervenants)
- « Environnement naturel : fascination et risques » (Resp. E. Ratiu ; Intervenants)

### **AD2A- Analyse des données avancées A**

**(Resp. F. ISEL & T. ALEXOPOULOS)**

Les cours portent sur l'analyse univariée et multivariée des données numériques (ANOVA, régression, GLM, etc.). Les TD abordent la question du type d'analyses à mener en fonction de différentes problématiques de recherche en utilisant un logiciel dédié de statistiques (Statistica).

Les compétences visent les connaissances et la maîtrise des principales approches et tests statistiques dans l'analyse des données quantitative et de STATISTICA.

### **METH - METHODES**

**(Resp. G. COUDIN)**

Les compétences visées sont l'acquisition de principes d'encadrement méthodologique des approches psychosociales dans les champs d'application : contextualisation des protocoles d'intervention / développement d'une approche multi-niveaux (individuel ; interrelationnel ; groupal ; organisationnel ; sociétal) / application d'une triangulation des techniques de recueil et d'analyse (les approches qualitatives étant des composantes nécessaires dans toute démarche de terrain).

- « Méthodes d'investigation qualitatives »- (Resp. G. Coudin)
- « Méthodes d'intervention » - (Resp. E. Ratiu, ; Intervenants).

## **OM2R- Méthode de recherche empirique comportementale**

**(Resp. G. BORST)**

Formulation d'un problème scientifique sur la base d'une recherche bibliographique, types de designs pour répondre à différents types de problématiques de recherche, création de paradigmes expérimentaux comportementaux, recueil et analyse des données, communication scientifique écrite et orale. Les étudiants seront formés à l'utilisation de PubMed, EndNote, E-Prime, PowerPoint et à la Réalité Virtuelle. Une partie des interventions sera en anglais.

Les compétences concernent les connaissances théoriques et les capacités à mettre en œuvre les méthodes et les logiciels utilisés dans le champ de la recherche en Psychologie cognitive et développementale.

## **STS3 - STAGE**

**(Resp. F. PAHLAVAN)**

### **STP2 Professionnalisation (Atelier SOFIP)**

L'Atelier de professionnalisation est axé sur l'insertion professionnelle et sur l'appropriation des outils nécessaires (CV, lettre de candidature, simulation d'entretien).

### **STIP suivi individuel de stage professionnel– projet et analyse des pratiques**

### **STIR suivi individuel de stage de recherche– projet et analyse des pratiques**

Le stage (recherche ou professionnel) de M2 doit être d'une durée au moins égale à 500 heures. Il peut s'effectuer d'une manière continue ou fractionnée, en fonction de son objectif et des particularités du lieu de stage. Il donnera lieu à un suivi pédagogique assuré par un enseignant-chercheur de la spécialité ainsi qu'à une analyse des pratiques réalisée en groupe. Le stage supervisé commencera après avoir obtenu un avis favorable pour le projet de stage déposé. Une charte sera signée avant le début du stage par l'étudiant, le maître de stage et le responsable de la spécialité afin d'établir clairement les objectifs et les modalités d'encadrement de ce stage.

## **RCS3 - RECHERCHE**

**(Resp. F. PAHLAVAN)**

### **RCRB TD Recherche biographique et méthodologique**

L'accompagnement de l'étudiant dans la mise au point de sa recherche bibliographique ciblée sur son thème de recherche / mission de stage, ainsi que sur le choix des méthodes adéquates.

### **RCIP - Suivi du mémoire professionnel**

### **RCIR - Suivi du mémoire de recherche**

Au premier semestre, l'étudiant abordera le cadre théorique de sa problématique de recherche / mission de stage et déterminera les choix méthodologiques pertinents par rapport aux objectifs de recherche / de mission de stage formulés. Le suivi pédagogique individualisé sera assuré par l'enseignant-chercheur qui a donné son accord pour la direction du mémoire de recherche / de mission de stage. En fin de semestre, l'évaluation portera sur la rédaction du projet de recherche / de mission de stage élaboré par l'étudiant.



# Structure des enseignements

M2 - 2<sup>ème</sup> SEMESTRE – filières RECHERCHE & PROFESSIONNELLE

Spécialité « Psychologie Environnement et Menaces Sociales »

UE N°	ECTS	coefficient	RESPONSABLE	CODE/ INTERVENANTS	VOLUME HORAIRE CM / TD	INTITULÉ
UE1	5	5	F. PAHLAVAN	APGM		<b>ANALYSE DES PRATIQUES DE GESTION DES MENACES</b>
			F. PAHLAVAN	F. Pahlavan	9HCM 9H TD	Analyse des pratiques de gestion des menaces : Prévention
			F. PAHLAVAN	Intervenants	9HCM 9HTD	Analyse des pratiques de gestion des menaces: Traitement
UE2	4	4	B. SANITIOSO	ARP1		<b>ATELIERS DE RECHERCHE &amp; PROFESSIONNEL 1</b>
			B. SUBRA	B. Subra	14H	Recueil et traitement des données
			H. FEERTCHAK	H. Feertchak	10H	Atelier d'intervention sur site : entretien & enquête
			B. SANITIOSO		12H	Atelier d'écriture : d'articles scientifiques, notes de service, communications, rapports
	4	4	G. BORST	PRAR		<b>Pratique de recherche</b>
	ECUE 1			SDOC	6HCM 6HTD	Séminaire de préparation au Doctorat
	ECUE 2			FINR	6HCM 12HTD	Financement de la recherche et réponses aux appels d'offre
UE3	5	5	E. RATIU	ARP2		<b>ATELIERS DE RECHERCHE &amp; PROFESSIONNEL 2</b>
				Intervenants externes	27H	Cadres juridiques : spécificités & évolutions
				Intervenants externes		Communication & contextes d'insertion : spécificités et publics
				E. Ratiu		Bilan d'intervention – Contextes d'exercice
		F. PAHLAVAN	F. Pahlavan S. Sanitioso	9H	Présentation des projets & Séminaires de recherche du laboratoire	
UE4	16	16	F. PAHLAVAN	RCPS4		<b>MEMOIRE - STAGE</b>
	3	3	S. Caillaud	PCOL	24H	Démarche de projet : collectif & individuel
	5	5		STPR	2H	Stage professionnel et rapport
	5	5		STRR	2H	Stage de recherche et rapport
				RCCO	2H	TD communication des résultats
	8	8		RCPR	2H	Mémoire professionnel, rapport et soutenance
	8	8		RCRR	2H	Mémoire de recherche, rapport et soutenance
				DEON	5H CM + Atelier	Déontologie

## ***Filière recherche & Filière professionnelle***

### **UE OBLIGATOIRES :**

*L'objectif de ces UE consiste à présenter aux étudiants d'une part la vulnérabilité et ses effets en termes de performances et de phénomènes psychosociaux, d'autre part les différentes ressources sociales et situationnelles en illustrant leur dynamique à propos du bien-être et notamment dans le champ de l'environnement.*

#### **APGM - ANALYSE DES PRATIQUES DE GESTION DES MENACES**

**(Resp. F. PAHLAVAN)**

Cette UE sera constituée d'études de cas : la conception d'une formation à la prévention des risques d'accidents du travail, la conception d'une formation aux comportements qui sauvent en situation de crise pour les populations civiles. Les compétences professionnelles développées à partir de l'analyse des pratiques sont l'évaluation, la conception et l'accompagnement des modalités de prévention et de protection face aux menaces et aux crises.

- « Analyse des pratiques de gestion des menaces : Prévention » - (Resp. F. Pahlavan)
- « Analyse des pratiques de gestion des menaces: Traitement » - (Resp. F. Pahlavan)

#### **ARP1 - ATELIERS RECHERCHE & PROFESSIONNEL 1**

**(Resp. B. SANITIOSO ; B. SUBRA ; H. FEERTCHAK)**

Cette UE sera consacrée à l'atelier thématique concernant la rédaction scientifique et les méthodes spécifiques de recherche. Cet enseignement a aussi pour objectif la mise en œuvre, à partir d'une problématique donnée, de la production des données pertinentes. Il s'agit d'une part, de parcourir la chaîne des opérations à effectuer pour analyser les données recueillies, qu'il s'agisse de données d'enquêtes, expérimentales ou quasi-expérimentales, et d'autre part de maîtriser les différentes méthodes de recherche ainsi que les techniques de collecte des données sur le terrain (observation ou enquête).

- « Recueil et traitement des données » - (Resp. B. Subra)
- « Atelier d'intervention sur site : entretien & enquête » - (Resp. H. Feertchak)
- « Atelier d'écriture : d'articles scientifiques, notes de service, communications, rapports » - (Resp. B. Sanitioso)

#### **PRAR- PRATIQUE DE RECHERCHE**

**(Resp. G. BORST)**

Formation à la rédaction d'articles et à l'animation scientifique, préparation de dossiers de candidatures à des bourses doctorales et de réponses à des appels d'offres (ANR, Marie Curie, etc.). Cet enseignement aboutira au développement des capacités à rédiger des articles scientifiques en anglais ainsi que des capacités à identifier les appels d'offres et à y répondre.

ECUE 1 : Séminaire de préparation au Doctorat

ECUE 2 : Financement de la recherche et réponses aux appels d'offre

#### **ARP2 - ATELIERS RECHERCHE & PROFESSIONNEL 2**

**(Resp. F. PAHLAVAN & E. RATIU)**

Les ateliers qui composent cette UE seront axés sur la présentation et l'analyse des projets de recherche et des thèmes des séminaires du laboratoire ainsi que sur les différents cadres d'exercice professionnel et les spécificités de la demande sociale dans ce domaine d'intervention. Les aspects présentés sont regroupés, selon les thèmes abordés, en cadres d'exercice professionnel faisant référence au droit et à son évolution ainsi qu'à la demande sociale et aux modalités de réponses apportées par ce métier. Il s'agit aussi de soutenir et de favoriser l'élaboration du projet professionnel et son actualisation en fonction des bilans successifs et de la finalisation des missions de stage. Les intervenants externes et les professionnels présenteront certains aspects concernant le droit à l'environnement, le métier de psychosociologue en exercice indépendant ainsi que le contexte d'insertion professionnelle.

- « Cadres juridiques : spécificités & évolutions » (Intervenants externes)
- « Communication & contextes d'insertion : spécificités et publics » (Intervenants externes)
- « Bilan d'intervention – Contextes d'exercice » - (Resp. E. Ratiu)
- « Présentation des projets & Séminaires de recherche du laboratoire » (Resp. F. Pahlavan ; B. Sanitioso)

## **STS4 - STAGE** **(Resp. F. PAHLAVAN)**

### **PCOL - Projet collectif** **(Resp. S. CAILLAUD)**

Cette UE a pour objectif de faire travailler les étudiants de cette filière sur un projet commun axé sur la réponse à un appel d'offre, la réflexion – débat sur un thème de recherche et un type d'intervention. Il prendra la forme d'une recherche-action et sera mené par les étudiants de cette spécialité.

### **STRR Stage de recherche et rapport**

L'évaluation de l'activité de stage se fera sous la forme d'un rapport de fin de stage en indiquant le contexte, les missions assurées par le stagiaire, l'expérience et les compétences acquises durant le stage et leur articulation avec le projet d'études, notamment la candidature aux études doctorales.

### **STPR Stage professionnel et rapport**

L'évaluation de l'activité de stage se fera sous la forme d'un rapport de fin de stage en indiquant le contexte du stage, les missions assurées par le stagiaire, les expériences et les compétences acquises durant le stage et leur articulation avec le projet d'insertion professionnelle. Le suivi pédagogique sera assuré par un enseignant-chercheur de la spécialité ainsi que par une analyse de la pratique réalisée en groupe.

L'objectif du travail de recherche en M2 est de mettre l'étudiant en situation d'élaboration, étape par étape, d'une recherche en psychologie. Le projet de recherche réalisé au premier semestre, sera concrétisé au second semestre en mettant en œuvre le dispositif de recherche, la production des données, le choix et la réalisation des analyses statistiques pertinentes, la présentation et l'interprétation des résultats. L'articulation de l'étude réalisée avec le développement du futur du thème de recherche sera soulignée dans la perspective de la candidature au Doctorat. Le mémoire de recherche sera soutenu au second semestre devant le jury constitué à cet effet.

### **RCS4 Recherche**

#### **RCCO Td Communication des résultats**

#### **RCPR Mémoire professionnel et soutenance**

L'objectif du travail de recherche en M2 est de mettre l'étudiant en situation d'élaboration, étape par étape, d'une étude – intervention de terrain en Psychologie sociale en fonction de la mission de stage. Le projet d'intervention réalisé au premier semestre, sera concrétisé au second semestre en mettant en œuvre les dispositifs d'étude et d'intervention, la production des données, le choix et la réalisation des analyses statistiques pertinentes, la présentation et l'interprétation des résultats. L'articulation de l'étude réalisée avec la mission de stage confiée sera soulignée. Le mémoire professionnel sera soutenu au second semestre devant le jury constitué à cet effet.

### **RCRR Mémoire de recherche et soutenance**

L'objectif du travail de recherche en M2 est de mettre l'étudiant en situation d'élaboration, étape par étape, d'une recherche en Psychologie sociale. Le projet de recherche réalisé au premier semestre, sera concrétisé au second semestre en mettant en œuvre le dispositif de recherche, la production des données, le choix et la réalisation des analyses statistiques pertinentes, la présentation et l'interprétation des résultats. L'articulation de l'étude réalisée avec le développement du futur thème de recherche sera soulignée dans la perspective de la candidature au Doctorat. Le mémoire de recherche sera soutenu au second semestre devant le jury constitué à cet effet.

**DEONTOLOGIE M2 S4**  
**Responsables : M. Gargiulo, I. Gernet**  
**Validation : Assiduité obligatoire**

La déontologie désigne l'ensemble des règles et devoirs qui régissent une profession. Le code de déontologie des psychologues présente les règles et principes qui organisent les conditions d'exercice des psychologues quels que soient leurs champs d'intervention et leur lieu d'exercice.

Une partie de cet enseignement (6h) s'adresse à l'ensemble des étudiants du Master 2, en leur proposant qu'ils puissent sortir des références organisant leur spécialité pour participer à des ateliers abordant des problématiques relatives à d'autres spécialités.

Une autre partie de l'enseignement (6h) est organisée par chaque spécialité pour traiter des questions particulières qui se posent dans son propre champ.

**Enseignement général**  
**S'adressant à tous les étudiants de Master 2 et regroupé sur une journée**  
**Samedi 14 mars 2015**

**Cours amphi Fraïsse**

10h-11h : Présentation du code de déontologie des psychologues, historique, fonctions, évolutions et statut actuel

11h-12h : La commission nationale consultative de déontologie des psychologues (CNCDP) : missions et fonctionnement. Les avis émis par la commission (Pr. V. Rogard)

**Ateliers**

Un atelier de 3 h (13h-16h) au choix parmi les suivants (contacts des intervenants en cours)

**Programme des ateliers Journée de déontologie M2**  
Un atelier de 3h au choix parmi les suivants  
**14 mars 2015**

**1. La place du psychologue dans le champ de la prévention des risques psychosociaux. Florence Bègue, psychologue du travail, salle 1011**

La prévention des risques psychosociaux représente aujourd'hui un enjeu social et économique majeur. Sa mise en place repose sur des professionnels, internes aux entreprises ou externes lorsqu'ils représentent un cabinet de conseil. Dans le cadre des démarches de prévention, le positionnement du psychologue du travail est mis à l'épreuve et interroge son rapport à la déontologie de la profession. Il s'avère en effet parfois difficile de conjuguer une approche centrée sur l'homme au travail avec une logique qui demeure éminemment stratégique (entreprises) ou commerciale (cabinets de conseil).

**2. Questions de déontologie en psychiatrie adulte. Frédérique Debut, psychologue clinicienne, salle 1012**

Les organisations de travail hospitalières changent et la place institutionnelle du psychologue également. On assiste de plus en plus à des « partages » mais parfois à des « glissements » de fonction notamment entre médecins psychiatres et psychologues qu'il faut interroger. La part de l'institutionnel prend de plus en plus de place dans le travail du psychologue l'amenant à renouveler ses questionnements sur sa pratique et autour de la déontologie. A partir d'exemples de situations, il s'agira d'entamer une réflexion sur la place centrale, nécessaire mais aussi renouvelée de l'éthique et des questionnements déontologiques au sein de la pratique du psychologue en psychiatrie à l'hôpital.

**3. Aspects déontologiques de la pratique du psychologue en centre de soins spécialisés en toxicomanie. Céline Bonnaire, Maître de Conférences, salle 1013**

A partir d'exemples concrets, nous réfléchirons ensemble (travail en petits groupes) autour des aspects déontologiques auxquels le psychologue clinicien est confronté face à des patients venant consulter dans un centre de soins spécialisés en toxicomanie. Par exemple, quelle attitude tenir lors de la connaissance de consommations de substances psychoactives chez le patient toxicomane sous traitement de substitution (subutex® et/ou méthadone) ? Quel est le rôle du psychologue tant face au patient que face à l'équipe soignante, lorsqu'un patient sous substitution « avoue » ses consommations concomitantes ? Autre exemple, quel est le rôle du psychologue clinicien face à des consommations de substances psychoactives avérées chez un patient en obligation de soin ou en injonction thérapeutique ? Notre réflexion sera guidée par des situations cliniques.

#### **4. Le dossier médical informatisé et partagé. Claire Cécile Michon, salle 1014**

Face à l'évolution nécessaire du partage des informations et l'informatisation des données, nous nous interrogerons en premier lieu sur le cadre légal et sur le devenir des écrits du psychologue. Nous exposerons les enjeux déontologiques de la transmission d'informations concernant l'état psychologique des patients aux autres partenaires de soins et au patient lui-même ainsi qu'à sa famille. Quelles sont les informations nécessaires au suivi du patient ? Quels sont les risques (poids des mots et étiquettes posées) ? Notre réflexion s'appuiera sur des cas cliniques concrets, notamment en neurologie et en génétique.

#### **5. Le psychologue et la société : questionnements déontologiques autour du positionnement entre identité personnelle et identité professionnelle. Géraldine Dorard, Maître de Conférences, salle 1015**

Au cours de leur cursus les étudiants en psychologie acquièrent des connaissances diversifiées et voient émerger de multiples savoir-faire qui vont se consolider au fil de leurs expériences. Cependant, cette expertise théorique et technique ne peut suffire à l'exercice du psychologue, si elle n'est pas associée étroitement à un « savoir être » en accord avec les principes déontologiques de la profession. Les renoncements auxquels doit se soumettre le psychologue sont trop rarement envisagés, aussi cet atelier se donne pour objectif de réfléchir et de discuter le positionnement du psychologue dans la société, à la lumière des principes édités dans la version actualisée du code de déontologie.

#### **6. Enjeux déontologiques en soins palliatifs. Aurélie Untas, Maître de Conférences, salle 1019**

Les soins palliatifs sont des soins actifs délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale. L'accompagnement s'adresse au patient mais également à ses proches, à domicile ou en institution. A partir de vignettes cliniques, nous aborderons le rôle du psychologue dans le passage des soins curatifs aux soins palliatifs, mais également dans l'accompagnement d'une manière plus globale. Les enjeux déontologiques seront discutés par rapport au patient, à sa famille et à l'équipe. Par exemple, comment le psychologue peut-il à la fois intervenir auprès du patient et de sa famille ? Ou quel est le rôle du psychologue lorsque le patient souhaite mourir ?

#### **7. L'indépendance professionnelle du psychologue clinicien dans une équipe pluridisciplinaire à l'hôpital : aspects déontologiques Céline Ricignuolo, psychologue, salle 1020**

Cet atelier abordera les questions déontologiques qui se posent au psychologue hospitalier en termes de liberté dans l'exercice de sa profession, de ses choix d'outils théoriques et cliniques, et nous tenterons d'en définir les limites.

#### **8. Questionnements déontologiques dans le cadre de consultations pédiatriques : « L'enfant est-il une personne? » Nadine Trocmé, psychologue, salle 1029**

Sous ce titre quelque peu provocateur inspiré de F. Dolto, nous nous questionnerons essentiellement sur l'article 1 du code de déontologie concernant le « Respect des droits de la personne » : qu'en est-il de ces droits quand la personne est un enfant reçu par un psychologue travaillant au sein d'une consultation pédiatrique ? Qu'en est-il du respect « du consentement libre et éclairé » de l'enfant ? N'est-il pas souvent pris en otage d'une demande symptomatique parentale par procuration ? Dans ce cas comment lui redonner sa place à part entière ? D'autre part l'enfant, personne mineure dépendante, peut-il s'exprimer librement dans une telle consultation ? Comment faire respecter sa parole quand celle-ci est prise entre celle des parents, de la famille, des éducateurs, des instituteurs ou autres ... ? Qu'en est-il alors du « respect de la vie privée » de la personne ?

#### **9. Aspects déontologiques de la pratique avec les patients et leurs proches dans un service de neurologie. Thierry Hergueta, salle 1035**

En neurologie, le système nerveux des patients est endommagé. Les conséquences vont être variées et liées à la localisation de la lésion, son étendue, sa progressivité, son évolution et ses possibilités de traitements. L'origine et l'âge de survenue vont aussi être des paramètres déterminants pour le patient, pour ses proches et pour la prise en charge. Dans tous les cas, le sujet va faire l'expérience du handicap et, souvent, d'une perte d'autonomie, d'une incapacité à assumer son rôle social. Les conséquences des lésions cérébrales peuvent être motrices, cognitives, émotionnelles, comportementales, sensorielles. Elles peuvent être circonscrites ou combinées. L'anosognosie, la notion de personne protégée vont impliquer les proches, souvent appelés « aidants naturels ». Lors de cet atelier, après un rappel sur les pathologies neurologiques, les aspects déontologiques de la pratique du psychologue avec les patients et ses proches seront travaillés ensemble à partir de situations cliniques.

#### **10. Déontologie dans la recherche en psychologie et économie (en anglais et en français) Pinar Celik, salle 1039**

Bien que présentant des origines communes, la psychologie et l'économie se sont distinguées en adoptant des règles et des approches d'études spécifiques. Au-delà des problématiques techniques que cela peut poser, des contraintes déontologiques apparaissent en fonction des thèmes de recherches étudiés. Nous partirons des problématiques déontologiques dans la recherche en générale pour discuter celles spécifiques à la psychologie et l'économie.

# Évaluation et validation des enseignements

## Master mention Psychologie

### Obtention des Unités d'Enseignement (UE) et validation des semestres (session unique)

L'évaluation prend des formes variées (épreuves écrites, présentations orales, travaux personnels et collectifs, rapport de stage, mémoire de recherche, examens finaux). De nombreuses UE sont en contrôle continu.

Il existe des règles d'obtention spécifiques : note seuil de 7/20 pour les UE théoriques ou méthodologiques et note seuil de 10/20 aux UE Stage et UE Recherche ; règles de compensation entre les UE théoriques et méthodologiques et de non compensation entre les UE théoriques et les UE Stage et Mémoire.

Les UE Stage et Recherche s'associent à une validation spécifique (validation du stage, note de rapport de stage, mémoire, soutenance, ateliers de formation) et l'obtention d'une note de 10/20 respectivement.

L'autorisation de redoublement est soumise à délibération du jury. Sauf dérogation (étudiants salariés, congé maternité ou maladie, sportifs de haut niveau), l'étudiant n'est autorisé qu'à trois inscriptions en master.

### Règles de gestion des UE en contrôle continu intégral

Certaines Unités d'Enseignement (UE) ou éléments constitutifs d'UE (ECUE) sont évalués uniquement en contrôle continu : on parle alors de contrôle continu intégral (CCI). Il permet à l'enseignant de suivre l'acquisition des connaissances par le groupe d'étudiants qu'il a en charge.

#### Modalités pour le contrôle continu intégral (CCI)

L'évaluation en contrôle continu intégral :

- peut comporter des épreuves ou productions variées (par exemple, interrogations écrites, mémoires, interrogations orales, exposés, rapports, etc.) ;
- peut comporter une part d'évaluation collective (par exemple compte-rendu ou projets à plusieurs étudiants) ;
- doit assurer l'équité entre les étudiants, ce qui n'implique pas une stricte similitude des évaluations : les sujets d'épreuves peuvent par exemple être différents d'un groupe à l'autre, mais l'équipe pédagogique et le jury d'UE doivent veiller à ce que les notations soient harmonisées ;
- peut comporter une épreuve de synthèse en fin de semestre ;

La fréquence et la nature des épreuves sont variables selon les UE impliquées. Toutefois, lorsque les conditions de l'enseignement le permettent, il est souhaitable que l'évaluation soit répartie sur l'ensemble du semestre et qu'une première évaluation puisse intervenir assez rapidement.

#### Règles communes pour les absences dans les UE en CCI

Le paragraphe ci-dessous fixe les règles qui doivent être appliquées. Toutefois, dans des cas exceptionnels, le jury pourra, en fonction de situations particulières, adopter des dispositions plus favorables, pour tenir compte de situations individuelles sérieuses survenues durant l'année universitaire. Le jury veillera à traiter tous les cas similaires avec équité. Il appartient aux étudiants de faire connaître et au besoin justifier l'évolution de leur situation.

##### 1. Absence sans justificatif :

• Pour les contrôles continus toute absence injustifiée donnera lieu à l'attribution de la note « 0 ». En cas d'absence injustifiée à tous les contrôles continus, l'étudiant sera déclaré défaillant.

##### 2. Absence avec justificatif :

Les justificatifs d'absence (certificat médical ou cas de force majeure dont le bien fondé est laissé à l'appréciation du Président du jury) doivent être transmis au secrétariat pédagogique de la spécialité à l'attention du responsable de spécialité dans un délai d'une semaine après l'épreuve. Les justificatifs fournis hors de ces délais ne seront pas pris en compte, sauf cas de force majeure ayant empêché leur remise dans les délais (longue maladie, hospitalisation, incapacité à se déplacer...).

Dans le cas où le motif d'absence a été jugé recevable par le Président du jury, ce dernier peut décider en accord avec le responsable d'UE et si les conditions d'enseignement le permettent de proposer un contrôle de substitution. Si les modalités prévues pour le contrôle continu ne permettent pas d'organiser ce contrôle, toute absence justifiée à moins de la moitié des contrôles en termes de coefficients entraînera la neutralisation des notes correspondantes. En cas d'absence à la moitié ou plus des contrôles continus en termes de coefficients, la note « 0 » pourra être attribuée à ces contrôles.

## Règles de validation et de compensation des notes entre les UE pour la spécialité « Psychologie sociale : gestion des menaces sociales et environnementales »

### Règles de validation et de compensation des notes entre les UE pour la spécialité « Psychologie sociale : gestion des menaces sociales et environnementales »

#### Conditions générales :

Les UE et les ECUE de cette spécialité sont validées en contrôle continu intégral.

Tout document déposé afin de valider une UE ou un ECUE sera analysé du point de vue de la rédaction personnelle de celui-ci. L'équipe pédagogique de la spécialité se réserve le droit de rechercher systématiquement les tentatives de plagiat perpétrées par les étudiants (identification de similitude avec des documents publiés au moyen d'un logiciel d'anti-plagiat à partir d'une version numérique des documents déposée afin de valider une UE ou un ECUE). Toute tentative détectée est passible de sanctions disciplinaires (avertissement, blâme, annulation du diplôme préparé, exclusion de l'Université pour une durée limitée, exclusion définitive de l'Université). La procédure disciplinaire ne présage pas d'éventuelles poursuites judiciaires.

Pour chaque semestre de la spécialité de Master, les UE « théoriques » constituent un bloc au sein duquel les étudiants **peuvent compenser les notes** inférieures à la moyenne, à condition d'avoir obtenu une note au moins égale à 7/20 à l'UE concernée.

En M2, les notes inférieures à la moyenne aux UE liées à la pratique professionnelle (STS3, STS4, RCS3, RCS4) **ne peuvent être compensées** par aucune autre note d'UE.

Les notes supérieures à la moyenne aux UE liées à la pratique professionnelle ne peuvent compenser aucune autre note.

Les notes supérieures à la moyenne aux ECUE qui composent les UE liées à la pratique professionnelle ne peuvent pas se compenser.

### Règles de validation des stages professionnels et de recherche en M2

#### Stages professionnels

**En Master 2**, un stage professionnel d'au moins **500 heures** doit être réalisé par l'étudiant. Le stage professionnel de M2 fait l'objet d'une double supervision durant toute l'année de M2 : supervision individuelle par l'enseignant référent de l'équipe pédagogique de la spécialité (à la demande de l'étudiant) et sous la forme de petits groupes de travail supervisés par un enseignant référent, enseignant-chercheur, professionnel, ou intervenant dans la spécialité.

Au premier semestre du M2, l'UE intitulée « **STS3 - STAGE** » permettra à chaque étudiant d'établir lui-même les objectifs de formation qu'il assignera à son stage en terme d'acquisition et de développement de ses compétences professionnelles, en accord avec les objectifs généraux de cette spécialité de Master.

Avant que le stage ne débute, un contrat pédagogique sera signé par l'étudiant, **l'enseignant référent** et le **responsable de la spécialité**. Le projet de stage fera l'objet d'une évaluation à la fin du 1<sup>er</sup> semestre.

Le stage de M2 sera évalué sur la base d'un **mémoire professionnel (RCS3)** comportant deux parties distinctes :

(1) le **cadre théorique et méthodologique**, réalisé sous la direction de l'enseignant référent, analyse et développe un regard critique sur une problématique liée à la mission de stage. La thématique devrait se prêter à débats sur le plan de la pratique professionnelle ou celui de la recherche en psychologie sociale et/ou environnementale ;

(2) le **rapport de stage** précisera le contexte du stage, les missions confiées à l'étudiant, les objectifs atteints et présentera également les différents éléments justifiant les compétences acquises par l'étudiant durant ce stage.

Le mémoire sera évalué par un jury, composé d'enseignants-chercheurs et/ou de professionnels impliqués dans la formation, celui-ci tiendra compte de l'évaluation de l'étudiant stagiaire faite par le maître de stage.

Pour valider son stage professionnel de M2, l'étudiant doit donc :

- avoir effectué 500 heures de stage durant l'année universitaire (attestation signée par le maître de stage),
- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à son mémoire professionnel soutenu devant le jury.



## Stage de recherche

**En Master 2**, un stage de recherche d'au moins **500 heures** doit être réalisé par l'étudiant, au sein d'un laboratoire de recherche. Une partie de ce stage peut se dérouler au sein du « Laboratoire de Psychologie Sociale : menace & société ». La validation de ce stage implique la rédaction d'un rapport de stage évalué par le directeur de TER qui assure aussi le suivi de ce stage. Les thèmes de recherche sont proposés par l'organisation d'accueil du stagiaire et doivent être validés le directeur de TER. Le rapport reprend la conduite du projet de recherche confié à l'étudiant par l'organisation d'accueil, précise la demande, la confronte à la littérature, formule les hypothèses ou les objectifs, les méthodes, les résultats ainsi que la mise en perspective de ceux-ci.

Par ailleurs, si l'étudiant souhaite obtenir le titre de psychologue, il doit alors effectuer ultérieurement un second stage en conformité avec le cadre légal (cf. Formation professionnelle) dans une organisation (cabinet d'audit, d'études, .....), qui donnera lieu à la rédaction d'un autre rapport de stage, cette fois-ci professionnel et à sa soutenance.

Pour valider son stage de recherche de M2, l'étudiant doit donc :

- avoir effectué 500 heures de stage durant l'année universitaire (attestation signée par le maître de stage du lieu d'accueil),
- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à son rapport de recherche.

## Préparation et passation du TOEIC

### *Test of English for International Communication*

Le **TOEIC est une certification standardisée**, permettant d'évaluer le niveau d'anglais des locuteurs non-anglophones tant au niveau de l'écrit que de l'oral. Ces tests visent en particulier à évaluer les connaissances du candidat dans un contexte professionnel, sans jamais entrer dans un jargon technique spécifique. Plus de cinq millions de tests sont corrigés chaque année dans le monde, dont des centaines de milliers en France.

Une préparation au TOEIC sera proposée en cours d'année aux étudiants sur la base du volontariat. Elle suppose de participer à cinq séances de deux heures.

La passation du test sera ensuite organisée à l'Institut. Préparation et passation du TOEIC font l'objet de la perception d'un droit complémentaire spécifique aux droits d'inscription.

## Charte de bonne conduite

Pour que les cours de M2 puissent se dérouler dans de bonnes conditions, les étudiants doivent veiller à respecter quelques règles élémentaires de savoir-vivre :

- La présence et l'assiduité en cours sont obligatoires
- La présence en stage doit être programmée en dehors des heures de cours et des heures prévues pour le travail collectif.
- Les cours commencent à l'heure indiquée dans le programme ; aucun retard ne sera toléré.
- L'usage de l'ordinateur est toléré exclusivement pour prendre des notes. Toute autre utilisation (consulter sa boîte mail, « surfer » sur Internet ...) est strictement interdite durant les cours.
- L'usage des téléphones portables est interdit durant les cours.
- Il est interdit de manger durant les cours.

**Les étudiant(e)s qui ne respectent pas ces règles  
ne seront pas accepté(e)s dans la salle de cours.**



## *Planning des enseignements – Horaires et salles*

### M2 - 1<sup>er</sup> SEMESTRE

#### **UE obligatoires :**

#### **ANEM - MENACES : ANALYSE, NIVEAUX EXPLICATIFS, THÉORIES & CONCEPTS (Resp. F. PAHLAVAN)**

Type d'enseignant	Jour	Horaire	Salle
CM + TD	lundi	8h30 – 12h30	3018

#### **REGU - REGULATION**

##### **(Resp. B. SANITIOSO)**

« Régulation motivationnelle : Perspective temporelle » - (B. Sanitioso)

« Auto-régulation face aux défis et menaces » - (G. Coudin)

« Régulation émotionnelle dans différents contextes de menace » - (S. Krauth-Gruber ; B. Subra)

« Régulation comportementale dans différents contextes de menace » - (F. Pahlavan)

Type d'enseignant	Jour	Horaire	Salle
CM + TD	mardi	8h30 – 12h30	3018

#### **P-ECAP - ENVIRONNEMENT : CHAMPS D'APPLICATION**

##### **(Resp. E. RATIU)**

« Environnement urbain : espace privé, espace partagé » - (Resp. E. Ratiu ; Intervenants)

« Environnement naturel : fascination et risques » - (Resp. E. Ratiu ; Intervenants)

Type d'enseignant	Jour	Horaire	Salle
CM + TD	lundi	13h-17h	3018

#### **R-AD2A – Analyse de données avancée**

##### **(Resp. F. ISEL & T. ALEXOPOULOS)**

Type d'enseignant	Jour	Horaire	Salle
CM	mercredi	17h-18h30	1045
TD	mardi	18h30-19h30	3024

#### **P-METH - METHODES**

##### **(Resp. S. CAILLAUD)**

« Méthodes d'investigation qualitatives » - (Resp. G. Coudin)

« Méthodes d'intervention » - (Resp. E. Ratiu ; Intervenants)

Type d'enseignant	Jour	Horaire	Salle
CM + TD	mardi	13h-17h	3018

#### **R-OM2R – Méthode de recherches empiriques comportementales**

##### **(Resp. G. BORST)**

Type d'enseignant	Jour	Horaire	Salle
CM + TD	mercredi	13h-16h30	1017A

#### **Atelier SOFIP – STP2 - professionnalisation**

Type d'enseignant	Jour	Horaire	Salle
TD	6 séances de 3 heures	Voir le tableau	3037

#### **RCRB TD recherche bibliographique et méthodologique**

Type d'enseignant	Jour	Horaire	Salle
TD 1 séance de 2 heures	mardi	17h15-19h15	3018

## *Planning des enseignements – Horaires et salles*

### M2 - 2<sup>ème</sup> SEMESTRE

#### **UE obligatoires :**

#### **APGM - ANALYSE DES PRATIQUES DE GESTION DES MENACES (Resp. F. PAHLAVAN)**

« Analyse des pratiques de gestion des menaces : Prévention » - (Resp. F. Pahlavan)

« Analyse des pratiques de gestion des menaces: Traitement » - (Resp. F. Pahlavan ; Intervenants)

Type d'enseignement	Jour	Horaire	Salle
CM+TD	mardi	13h-17h	3018

#### **P-ARP1 - ATELIERS DE RECHERCHE & PROFESSIONNEL 1 (Resp. B. SANITIOSO)**

« Atelier d'écriture-articles, communications, rapports » (Resp. B. Sanitioso) 12 heures

Type d'enseignement	Jour	Horaire	Salle
TD	Lundi	13h-17h	3018

« Recueil et traitement des données » - (Resp. B. Subra)

Type d'enseignement	Jour	Horaire	Salle informatique
TD	Lundi dates à préciser	13h-17h	3028

« Atelier d'intervention sur site : entretien & enquête » - (Resp. H. Feertchak) – 10 heures

Type d'enseignement	Jour	Horaire	Salle
TD	Lundi dates à préciser	13h-17h	3018

#### **R-PRAP – Pratique de recherche (Resp. G. BORST)**

Type d'enseignement	Jour	Horaire	Salle
CM+TD	Lundi	13h-16h30	

#### **ARP2 - ATELIERS DE RECHERCHE & PROFESSIONNEL 2 (Resp. E. RATIU)**

Type d'enseignement	Jour	Horaire	Salle
TD	Mardi	8h30-12h30	3018

#### **PCOL- Démarche de projet : collectif & individuel (Resp. S. CAILLAUD)**

Type d'enseignement	Jour	Horaire	Salle
TD	lundi	8h30-12h30	3018

#### **RCCO TD Communication des résultats**

Type d'enseignement	Jour	Horaire	Salle
TD 1 séance de 2 heures	mardi	17h15-19h15	3018

**ATELIERS CAP'EMPLOI (ACE)  
MASTER 2 PSYCHOLOGIE SOCIALE : GESTION DES MENACES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES**

**PLANNING 2014-2015**

**PREPARATION à LA RECHERCHE D'EMPLOI**

Atelier	Date	Lieu
Séance 1 Mise à jour du portefeuille de compétences : Valorisation des compétences acquises en master 1 et en stage	Jeudi 2 octobre 9h30-12h30 Salle 3037	Institut Piéron
Séance 2 1/Marché –Réseaux : Création de profils 2/Mise à jour du projet professionnel élaboré en M1 ou élaboration d'un nouveau projet en adéquation avec son PEC et ses motivations	Jeudi 9 octobre 9h30-12h30 Salle 3037	Institut Piéron
Séance 3 1/Finalisation du dossier CV+ Lettre de motivation	Jeudi 16 octobre 9h30-12h30 Salle 3037	Institut Piéron
Séance 4 Préparation de l'entretien de recrutement à partir de jeux de rôle	Jeudi 23 octobre 9h30-12h30 Salle 3037	Institut Piéron
Séance 5 Simulation d'entretien si validation obligatoire de la session	Novembre ou mi-décembre	SOFIP

Le 19/06/2014